

AVIS A AFFICHER A LA PORTE DU CIMETIERE ET A LA PORTE DE LA MAIRIE

Constatation de l'état d'abandon d'une sépulture perpétuelle concédée depuis 30 ans au moins et où la dernière inhumation remonte à plus de 10 ans

En application des articles L. 2223.13 et suivants du code général des collectivités territoriales, il sera procédé dans le cimetière de Vimines, le 1^{er} Juin 2019 à 11h30, à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouve les concessions listées ci-après.

N°	Nom concessionnaire	Emplacement	Date acquisition	Défunts
66	VINCENT Lucien	A-P-7	25/04/1954	BORDELIER Jean (1931) BORDELIER Pierrette (1954)
70	BERNARD Alfred (Cognin)	A-P-10	30/12/1959	GALLET Paul (1957) GALLET Joséphine (1956) GALLET François (1942) GALLET Auguste (1940) GALLET Marie (1917)
24	BERTHOLLET Marius	C-5-3	24/01/1922	VIDE ?
8	FAIVRE Joseph Constant	D-5-4	15/10/1889	WULDARIC Paul Emile (1866-1889)
49	CARRAZ Jeanne	C-5-11	30/09/1937	CARRAZ Paul
Inc. 1	CURTET Ernestine	D-5-8	inconnue	CURTET Ernestine (1873-1966)
Inc. 4	PERRIER Joseph	C-5-1	inconnue	CHANAILELLES Renée (1904-1927) PERRIER Joseph (1848-1923) PERRIER Marguerite (1919) CHANAILELLES Franc (1874-1917)

A cet effet, le Maire de la commune de Vimines, informe les descendants ou successeurs des personnes désignés dans la liste et les invitent à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Fait à Vimines, le 28 Mai 2019

Le Maire,
Lionel MITHIEUX



Affiché le 31/05/2019